

Guide de prise en main de la solution logicielle Vitam

Réaliser une première entrée

Date	Version	
20/03/2020	10.0	
	(Release 13 - V3)	

État du document

O En projet	O Vérifié	O Validé
<u> </u>		_

Maîtrise du document

Responsabilité	Nom	Entité	Date
Rédaction	MAF/MRE	Équipe Vitam	28/07/2017
Vérification	Équipe	Équipe Vitam	
Validation	EV	Équipe Vitam	

Suivi des modifications

Version	Date	Auteur	Modifications	
0.1	28/07/2017	MAF/MRE	Initialisation	
0.2		Équipe	Relecture et corrections	
0.3.	02/08/2017	MRE	Relecture EV	
1.0	20/09/17	MRE	Finalisation	
1.1	23/10/17	MAF	Mise à jour : référentiel Agent	
2.0	28/11/2017	MRE	Finalisation du document pour publication de la V1 fonctionnelle	
2.1	02/02/2018	MRE	Précisions	
3.0	20/03/2018	MRE	Finalisation du document pour publication de la V1 de production	
3.1	04/06/2018	MRE	Relecture	
4.0	15/06/2018	MRE	Finalisation du document pour publication de la Release 7	
4.1	15/09/2018	MAF NMO	Relecture	
4.2	15/10/2018	MRE	Relecture	
5.0.	25/10/2018	MRE	Finalisation du document pour publication de la Release 8	
5.1	25/01/2019	MRE	Relecture	
6.0.	30/01/2019	MRE	Finalisation du document pour publication de la Release 9	
6.1	24/04/2019	MRE	Relecture	
7.0	25/04/2019	MRE	Finalisation du document pour publication de la Release 10	
7.1	24/04/2019	MAF	Relecture	
8.0	25/04/2019	MAF	Finalisation du document pour publication de la Release 11	
9.0	29/11/2019	AGR	Ajout d'une table des matières Finalisation du document pour publication de la Release 12	
9.1	24/02/2020	MVI	Relecture	
10.0	20/03/2020	AGR	Finalisation du document pour publication de la Release 13	

Documents de référence

Document	Date de la version	Remarques
NF Z 44022 – MEDONA – Modélisation des	18/01/2014	
données pour l'archivage		
Standard d'échange de données pour	06/2018	

Licence Ouverte V2.0. 2 / 21

l'archivage – SEDA – v. 2.1		
Vitam – Organisation de l'information	20/03/2020	
Vitam – Manuel Utilisateur	20/03/2020	
Vitam – Services producteurs	20/03/2020	
Vitam – Règles de gestion	20/03/2020	
Vitam – Gestion des habilitations	20/03/2020	
Vitam – Structuration des <i>Submission Information Package</i> (SIP)	20/03/2020	
Vitam – Structuration des <i>Dissemination Information Package</i> (DIP)	20/03/2020	

Licence

La solution logicielle VITAM est publiée sous la licence CeCILL 2.1 ; la documentation associée (comprenant le présent document) est publiée sous <u>Licence Ouverte V2.0</u>.

Licence Ouverte V2.0. 3 / 21

Table des matières

Introduction	5
Avertissements	
Jeux de tests disponibles	5
Jeux de tests disponibles	
Utilisation des jeux de tests	6
Contexte Applicatif*	6
Sélection des tenants*	6
Contrats d'entrée* et contrat d'accès*	6
Utilisation des interfaces	7
Processus	7
ProcessusSe connecter	8
Pré-requis pour effectuer une entrée : paramétrages	
Construire un SIP* grâce à ReSIP	15
Importer un SIP* dans la solution logicielle Vitam	
Effectuer une recherche	

Introduction

Le présent document décrit comment effectuer une première entrée dans la solution logicielle Vitam. Il explicite les étapes obligatoires de paramétrage et de préparation des lots d'archives.

Un lexique en annexe explicite et détaille les principaux objets métiers signalés dans le texte par un astérisque*. Pour chaque terme, il donne une description, un statut obligatoire ou facultatif pour l'opération d'entrée et renvoie vers un document permettant d'approfondir cette notion (« manuel utilisateur » par exemple).

Avertissements

Jeux de tests disponibles

Un dossier de jeux test spécifique « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13.zip » a été établi pour accompagner la documentation « Guide de prise en main », il comporte tous les éléments cités dans le document (contrats d'entrée et d'accès, référentiels des services agents et des règles de gestion). Il est publié sur le site www.programmevitam.fr

Il est également possible d'effectuer des tests fonctionnels se rapportant au « Cahier de tests métier » à partir des jeux de données mis à disposition dans le dossier « Jeux_de_tests_fonctionnels_R13.zip ». Le dossier zippé comporte les jeux de tests : paquets d'information à archiver (SIP) et objets de référence : contrats d'entrée et d'accès, référentiels des services agents et des règles de gestion, arbres de positionnement, plans de classement... Ce ZIP est publié sur le site www.programmevitam.fr.

Enfin, il existe également des tests système automatisés accessibles via le projet Git « <u>Vitamitests ».</u> Cet espace comporte des tests de non-régression, des exemples de paquets d'information à archiver (SIP) et d'objets de référence : contrats d'entrée et d'accès, référentiels des services agents et des règles de gestion. Ces tests peuvent être lancés depuis l'IHM de recette et sont décrits dans la documentation « IHM Recette ».

Licence Ouverte V2.0. 5 / 21

¹ Espace vitam-itests dans GitHub: https://github.com/ProgrammeVitam/vitam-itests

Utilisation des jeux de tests

Les jeux de tests comportant la mention _TC doivent être complétés (identifiant de contrats, de profils, d'unités archivistiques de rattachement...).

En cas de purge totale d'un tenant à l'aide de l'IHM de recette (vidé de tous ses référentiels et contenus), ou selon le paramétrage de l'installation de la solution logicielle, il sera nécessaire de modifier les jeux de tests pour que les identifiants des contrats coïncident. Quand la solution logicielle Vitam a le pouvoir de déterminer les identifiants, les identifiants des nouveaux contrats importés après une purge, ne reprennent pas à 1 (Ex : IC-00001) mais suivent les identifiants des anciens contrats.

Contexte Applicatif*

Les modifications de contextes applicatifs peuvent déstabiliser le système et empêcher toute action de la solution logicielle, il est recommandé de ne pas modifier les contextes applicatifs et de réserver cette fonction à de « super administrateurs ».

Sélection des tenants*

Il est nécessaire de sélectionner un tenant, espace réservé à une entité utilisatrice, qui sera paramétré et qui recevra les référentiels et archives versées (certains référentiels sont valables pour toute la plate-forme tandis que d'autres ne concernent qu'un seul tenant).

Il existe des tenants d'administration, dont le numéro varie selon le paramétrage de l'installation. Dans l'environnement support Vitam (rec.env), les tenants 0, 1 et 2 sont des tenants d'administration ou réservés aux TNR qui ne doivent pas être utilisés pour la réalisation de tests utilisateurs.

Contrats d'entrée* et contrat d'accès*

Les contrats d'entrée et d'accès diffèrent suivant le paramétrage initial de la plate-forme (et l'utilisation ou non d'un tenant d'administration). En effet, l'identifiant de ces contrats peuvent être générés par la solution logicielle Vitam, lors de l'import des contrats, ou par le front-office, avant leur import. Par défaut, les jeux de tests cités dans le présent document comportent des identifiants dont la forme est celle fixée par la solution logicielle Vitam.

Licence Ouverte V2.0. 6 / 21

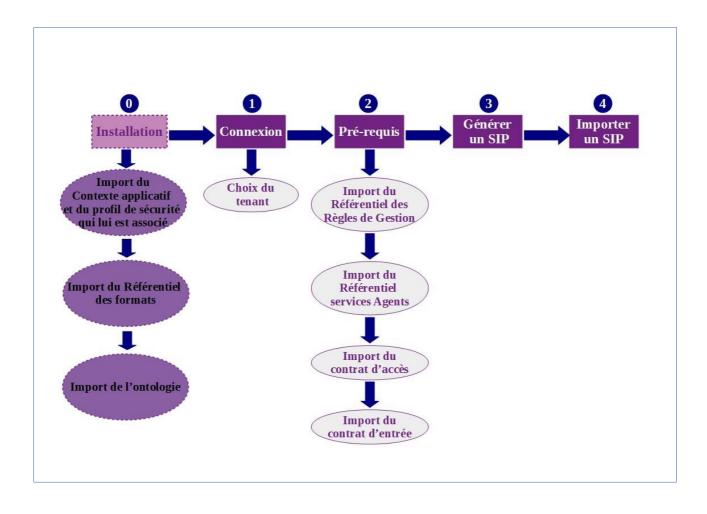
Utilisation des interfaces

Il est parfois nécessaire de rafraîchir l'interface utilisateur de l'IHM de démonstration (touche F5) pour que les actions apparaissent à l'écran (sélection d'un contrat d'accès par exemple).

Processus

Étapes du processus de premier import dans une plate-forme utilisant la solution logicielle Vitam.

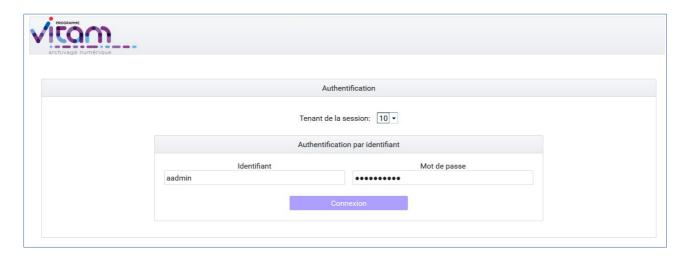
Licence Ouverte V2.0. 7 / 21



Licence Ouverte V2.0. 8 / 21

1 Se connecter

Pour s'identifier dans l'IHM de démonstration de la solution logicielle Vitam, l'utilisateur doit saisir son identifiant et son mot de passe dans les champs du même nom.



À des fins de test, l'identifiant et le mot de passe à saisir par défaut sont les suivants :

Identifiant : aadmin

Mot de passe : aadmin1234

L'utilisateur doit également choisir le tenant, auquel il souhaite se connecter. Dans l'environnement de recette et démonstration Vitam (rec.env), les tenants sont attribués par l'équipe programme Vitam à chaque entité utilisatrice.

2 Pré-requis pour effectuer une entrée : paramétrages

Avertissement

Avant de pouvoir importer un paquet d'information à archiver (SIP) dans la solution logicielle Vitam, l'utilisateur doit, dans un premier temps, importer les référentiels et contrats qui permettront le contrôle du SIP.

Le référentiel des formats est obligatoire, mais il figure par défaut dans la solution logicielle Vitam lors de l'installation. Il est valable pour l'ensemble de la plate-forme.

Le contexte applicatif est obligatoire, mais un contexte « type », dit « d'administration », figure par défaut dans la solution logicielle Vitam lors de l'installation. Il est valable pour l'ensemble de la plate-forme et est associé à un profil de sécurité. Tous deux permettent d'accéder aux services de la

Licence Ouverte V2.0. 9 / 21

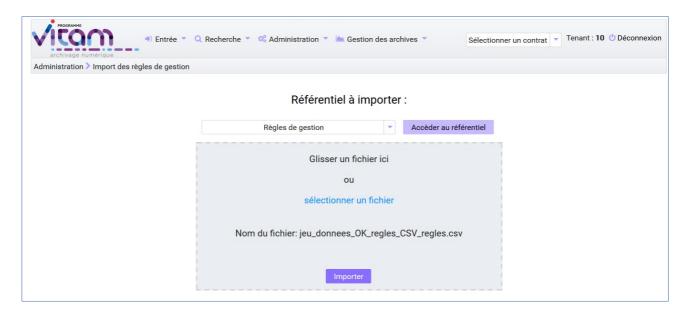
solution logicielle Vitam.

L'ontologie est obligatoire, mais une ontologie est configurée par défaut dans la solution logicielle Vitam. Cette ontologie contient l'ensemble des vocabulaires de type interne, c'est-à-dire les vocabulaires issus du SEDA et les vocabulaires propres à la solution. Elle est valable pour l'ensemble de la plate-forme.



Import du référentiel des règles de gestion*

L'utilisateur doit importer un référentiel des règles de gestion via le menu Administration / Import des référentiels. Le référentiel des règles de gestion est propre à chaque tenant de la plate-forme.



- Pour effectués les tests partir du jeu de tests « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13 », il faut utiliser le fichier nommé « jeu donnees OK regles CSV.csv ». 2
- L'utilisateur peut également constituer son propre référentiel des règles de gestion au format .csv sur le même modèle.

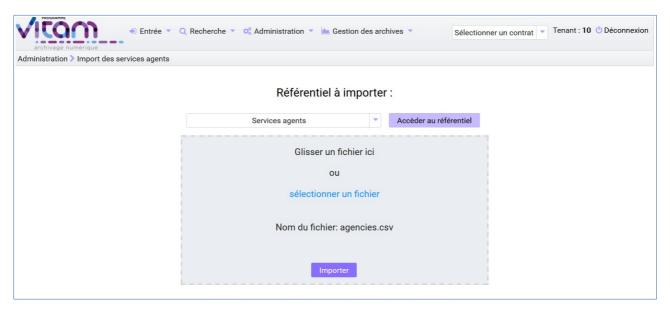
B Import d'un référentiel des services agents*

La deuxième étape consiste à importer un référentiel des services agents* au format .csv dans la solution logicielle Vitam via le menu Administration / Import des référentiels. Ce référentiel a pour vocation d'être utilisé par la solution logicielle Vitam pour effectuer localement les contrôles des

Licence Ouverte V2.0.

² Dossier « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13 » publié sur le site www.programmevitam.fr.

services (producteurs ou versants) déclarés par les administrateurs et les utilisateurs en entrée et en accès. Le référentiel des services agents est propre à chaque tenant de la plate-forme.



- Pour les tests effectués à partir du jeu de données « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13 », il faut utiliser le fichier nommé « agencies_init.csv ». 3
- L'utilisateur peut également constituer son propre référentiel des services agents au format .csv sur le même modèle.

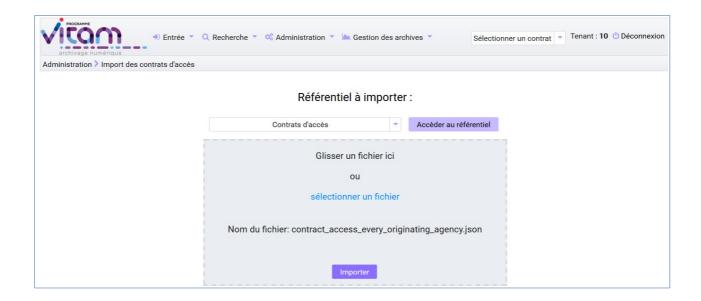
C Import d'un contrat d'accès*

La troisième étape consiste à importer un contrat d'accès au format .json dans la solution logicielle Vitam via le menu Administration / Import des référentiels. Le contrat d'accès est propre à chaque tenant de la plate-forme.

Licence Ouverte V2.0.

_

³ Dossier « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13 » publié sur le site <u>www.programmevitam.fr</u>.



Pour les tests effectués à partir du jeu de données « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13 », faut utiliser le fichier suivant : « OK_contrat_ tous_services_producteurs_tous_usages.json ».4

L'utilisateur peut également constituer son propre contrat d'accès au format .json, sur le même modèle.

Avertissement:

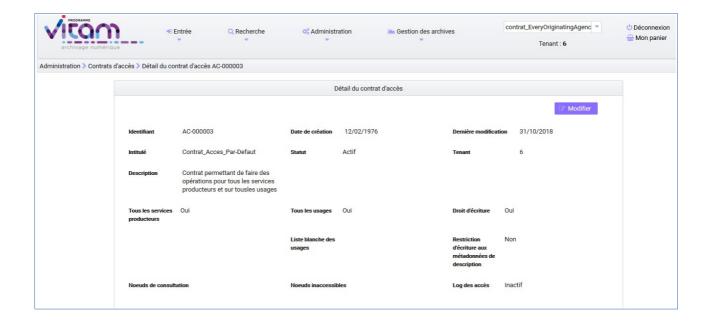
Selon le paramétrage initial de la plateforme et l'utilisation ou non d'un tenant d'administration :

- soit l'utilisateur attribue l'identifiant du contrat avant import ;
- soit la solution logicielle Vitam le générera automatiquement lors de l'import, sous la forme AC-0000x.

Dans le détail du contrat d'accès (Administration / Référentiels / Contrat d'accès / Détail d'un contrat), le statut du contrat doit être actif, les producteurs sélectionnés et des droits d'usage et d'écriture autorisés.

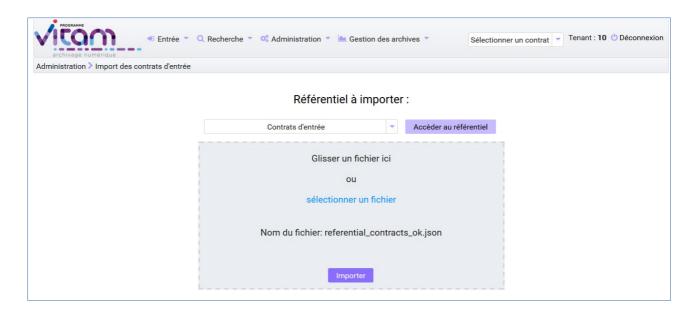
Licence Ouverte V2.0.

⁴ Dossier « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13 » publié sur le site www.programmevitam.fr.



D Import du contrat d'entrée*

La quatrième étape consiste à importer un contrat d'entrée* au format .json dans la solution logicielle Vitam via le menu Administration / Import des référentiels. Le contrat d'entrée est propre à chaque tenant de la plate-forme.



Pour les tests effectués à partir du jeu de données « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13 », il faut utiliser le fichier nommé « OK_Contrat_ingest.json » qui permet l'import en une seule fois

Licence Ouverte V2.0.

de trois contrats d'entrée.

Le bordereau de transfert du SIP doit, donc par défaut, déclarer l'identifiant de l'un de ces trois contrats, enregistrés dans la solution logicielle Vitam.

L'utilisateur peut également constituer son propre contrat d'entrée au format .json sur le même modèle.

Avertissement

Selon le paramétrage initial de la plateforme et l'utilisation ou non d'un tenant d'administration :

- soit l'utilisateur attribue l'identifiant du contrat avant import,
- soit la solution logicielle Vitam le générera automatiquement lors de l'import, sous la forme IC-0000x.

Certains SIP fournis dans les jeux de tests (Jeux_de_tests_fonctionnels_R13 .zip⁵) spécifient des contrats d'entrée qui leur sont propres dans la balise <ArchivalAgreement>. Pour pouvoir effectuer une entrée avec ces SIP, il faut :

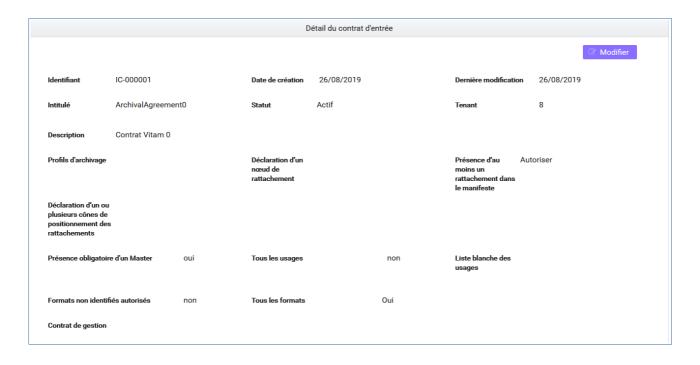
- soit importer le contrat d'entrée correspondant, désigné dans la balise ArchivalAgreement du bordereau de transfert,
- soit modifier le bordereau de transfert, en remplaçant la valeur de la balise ArchivalAgreement par « IC-000001 » par exemple ou l'identifiant d'un contrat d'entrée

Licence Ouverte V2.0. 14 / 21

⁵ Dossier « Jeux_de_tests_fonctionnels_RELEASE13.zip » publié sur le site <u>www.programmevitam.fr</u>.

déjà importé dans la solution logicielle Vitam.

Dans le détail du contrat d'entrée (Administration / Référentiels / Contrat d'entrée / Détail d'un contrat), le statut du contrat doit être actif.



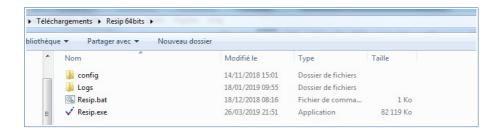
Licence Ouverte V2.0. 15 / 21

3 Construire un SIP* grâce à ReSIP

La moulinette ReSIP conçue et développée par l'équipe programme Vitam, a pour objectifs :

- d'importer des structures arborescentes d'archives et les fichiers qui les représentent ;
- d'enrichir les métadonnées de description et de gestion des unités archivistiques (ArchiveUnits) ainsi que les métadonnées techniques des fichiers (BinaryObjects) ;
- d'exporter les structures arborescentes d'archives et les fichiers qui les représentent sous une forme importable dans la solution logicielle Vitam ou sous la forme d'une arborescence de fichiers.

Pour en savoir plus sur l'utilisation de la moulinette ReSIP, se référer à la documentation *ReSIP*, Partie 2.3. : « Lancement de la moulinette ReSIP ».

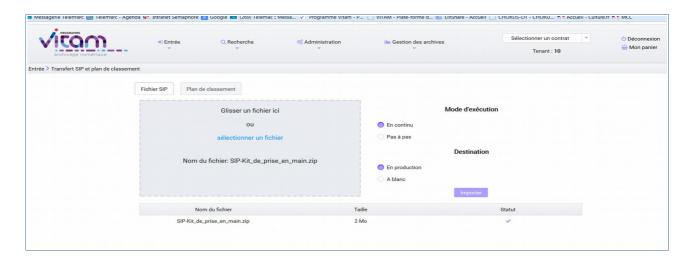


Licence Ouverte V2.0. 16 / 21

4 Importer un SIP* dans la solution logicielle Vitam

L'utilisateur peut ensuite importer le SIP dans la solution logicielle Vitam, via la page « Transfert de SIP et plan de classement » (menu Entrée).

Il sélectionne le SIP à importer. Pour les tests effectués à partir du jeu de données
 « Jeu_de_tests_Guide_de_prise_en_main_R13 », il faut utiliser le fichier nommé « SIP-Kit_de_prise_en_main.zip ».



- Les éléments sélectionnés par défaut (mode d'exécution « continu » et destination « en production ») lui permettent d'effectuer son import.
 - Il peut toutefois contrôler les étapes de l'import en sélectionnant le « pas à pas » via le menu « Mode d'exécution ». Il pourra ensuite suivre le déroulement de l'opération via la page Gestion des opérations (Menu Administration / Opérations / Gestion des opérations).
 - Il peut également tester le processus, en effectuant son entrée « à blanc » via le menu
 « Destination ».

Avertissement

En cas d'échec de l'import, vérifier que l'identifiant du contrat d'entrée et que du service producteur déclarés dans le manifeste (bordereau de versement) existent dans la solution logicielle Vitam.

Les causes les plus fréquentes d'échec de l'import peuvent être les suivantes :

• mauvais identifiant du contrat d'entrée,

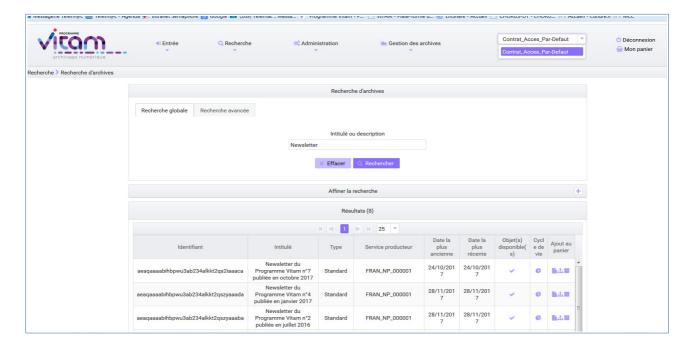
Licence Ouverte V2.0. 17 / 21

- service producteur et versant absents du référentiel des services agents,
- déclaration de règles de gestion qui ne sont pas présentes dans le référentiel des règles de gestion,
- absence d'un exemplaire « original » (master), alors que le contrat d'entrée le rend obligatoire.

Licence Ouverte V2.0. 18 / 21

5 Effectuer une recherche

Afin de rechercher une archive, l'utilisateur se sert de la page « Recherche d'archives » (menu Recherche). Il doit préalablement sélectionner, via la liste déroulante située en haut à droite de l'écran, le contrat d'accès précédemment importé.



Enfin, l'utilisateur saisit ses critères de recherche (globale ou avancée). La solution logicielle Vitam effectuera la recherche dans le périmètre désigné par le contrat d'accès.

Avertissement:

Dans le détail du contrat d'accès (Administration / Référentiels / Contrat d'accès / Détail d'un contrat), le statut du contrat doit être actif, les producteurs sélectionnés et des droits autorisés, sans quoi la recherche dans les archives ne retournera aucun résultat.

Licence Ouverte V2.0.

Lexique

Objet	Définition	Obligatoire/ facultatif	Renvois vers la documentation Vitam
Contexte applicatif	Formalise les interactions entre un service externe et la solution logicielle Vitam. Il permet notamment d'authentifier une application et de lui affecter des droits dans la solution logicielle Vitam. Un paramètre permet de désactiver ce contrôle sur les tenants et les contrats : le contexte applicatif permet alors à l'application externe d'accéder à l'ensemble des services mis à disposition par la solution logicielle Vitam.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 6, Partie 6.1.6 Organisation de l'information Partie 4.2 Gestion des habilitations Partie 2.2.4
Tenant	Espace réservé à une entité utilisatrice au sein d'une implémentation, disposant d'une configuration adaptée à ses besoins et d'une partition propre des archives versées. Certains référentiels sont valables pour toute la plateforme tandis que d'autres ne concernent qu'un seul tenant. Certains tenants sont spécifiques et permettent de réaliser des tâches de « super administration » : import du référentiel des formats, de contextes applicatifs ou de l'ontologie.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 1 Partie XII Organisation de l'information (p.13)
Référentiel des règles de gestion	Décrit les règles de gestion (durée d'utilité administrative, communicabilité, diffusion) applicables aux unités archivistiques transférées dans la solution logicielle Vitam. Ces règles seront utilisées pour calculer les échéances auxquelles sont soumises les unités archivistiques correspondantes et déclencher les opérations correspondantes. Ce référentiel est un fichier au format .csv.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 6. Partie 1.B Organisation de l'information Partie 4.1
Référentiel des services agents	Décrit les services agents (service producteur, service versant) applicables aux entrées de SIP dans la solution logicielle Vitam. Il permet d'effectuer des contrôles des services déclarés lors de l'entrée ou de l'accès.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 6. Partie 1.C Services Agents Organisation de l'information Partie 4.1
Contrat d'entrée	Définit les droits d'une application connectée à la solution logicielle Vitam en termes de transfert d'archives, Précise le contenu et la forme des archives que ces utilisateurs souhaitent transférer dans la solution logicielle Vitam, Définit les modalités de transfert de ces archives à la solution logicielle Vitam Précise les services mis en œuvre par la solution logicielle Vitam pour les archives à transférer.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 6. Partie 1.D Organisation de l'information Partie 4.2 Gestion des habilitations Partie 2.2.5
Contrat d'accès	Définit les droits d'une application connectée à la solution logicielle Vitam en termes de recherche, de consultation, de mise à jour et de gestion des archives	Obligatoire	Manuel utilisateur,chapitre 6. Partie 1.EOrganisation de

Licence Ouverte V2.0. 20 / 21

	prises en charge par la solution logicielle Vitam.		l'information Partie 4.2 – Gestion des habilitations Partie 2.2.6
SIP Submission Information Package	Il s'agit des paquets informationnels transférés au système d'archivage Il s'agit d'un conteneur (de format .zip ou .tar) comprenant tous les objets à archiver (quel que soit leur format), ainsi qu'un bordereau les accompagnant (fichier xml conforme au schéma de la norme NF Z44-022 et au SEDA 2.0.).	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 3 Organisation de l'information Partie 3.1 Structuration des SIP
DIP Dissemination Information Packages	Il s'agit des paquets informationnels générés par le système d'archivage mis à disposition pour consultation. Il s'agit d'un conteneur (de format .zip ou .tar) comprenant tous les objets archivés (quel que soit leur format), ainsi qu'un bordereau les accompagnant.	Obligatoire	 Manuel utilisateur, chapitre 4 Partie V Organisation de l'information Partie 3.3 Structuration des DIP

Licence Ouverte V2.0. 21 / 21